



Vous êtes professionnel de santé libéral ou salarié exerçant en centre de santé conventionné:

Pour bénéficier de votre prise en charge, créer votre compte personnel sur le site :

www.mondpc.fr

Les professionnels bénéficiant d'une prise en charge par l'ANDPC doivent impérativement effectuer leur inscription au programme via le site www.mondpc.fr **AVANT** le début du programme pour pouvoir obtenir leur financement.

Bulletin à retourner au plus tard **15 jours** avant le début de la formation à l'adresse suivante:

Secrétariat de l'enseignement

1 rue du Général Koenig
CS80014
51726 REIMS cedex

Mme Jacqueline SIMON
Tel: 03 26 50 42 55

Mme Sylvie DOREMUS
Tel: 03 26 50 43 96

Mail:
enseignement@reims.unicancer.fr

Formation

Intitulé:

Dates:.....

Participant

- | | | |
|--|--|--------------------------------|
| <input type="checkbox"/> salarié : | <input type="checkbox"/> libéral (> 50%) | <input type="checkbox"/> mixte |
| <input type="checkbox"/> Centre de santé | | |
| <input type="checkbox"/> Autre (y compris hospitalier) | | |

Précisez:.....

Nom (Mme, Mlle, M.).....Prénom.....

Nom de jeune fille..... Date de naissance.....

Etablissement.....

Service.....

Fonction.....

Adresse professionnelle.....

Adresse personnelle.....

Numéros RPPS..... ADELI.....

Email.....

Tel. Fixe:.....Tel. portable.....

Responsable administratif de l'inscription

Nom.....Prénom.....

Fonction.....

Adresse.....

.....

Tel.....Email.....

SIRET.....Code APE.....

Règlement

Prise en charge individuelle. Merci de joindre un chèque de 600 € à l'ordre de l'Institut Jean Godinot (chèque débité à la fin de l'enseignement).

Prise en charge par un fonds de formation (FAF, UNIFAF, ASFO.....) (paiement sur facture à la fin de l'enseignement).

Précisez:.....

Coordonnées.....

Prise en charge par l'ANDPC (s'inscrire impérativement avant début de la formation cf. encadré).
Merci de joindre un chèque de caution de 600 € à l'ordre de l'Institut Jean Godinot. Ce chèque vous sera restitué si la formation a été suivie dans son intégralité et après vérification auprès de l'ANDPC de la conformité de votre prise en charge.

Prise en charge par l'employeur (paiement sur facture à la fin de l'enseignement)

Date.....

Signature du stagiaire

Cachet de l'entreprise